

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Communauté métropolitaine de Montréal,
tenue le 18 mai 2001, à 15 h 30 au Pavillon japonais du
Jardin botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est, à Montréal

Sont présents :

M.	Pierre Bourque	président de la Communauté métropolitaine de Montréal et maire de Montréal
M ^{mes}	Mary Deros	conseillère municipale et membre du comité exécutif de Montréal
	Noushig Eloyan	conseillère municipale et vice-présidente du comité exécutif de Montréal
MM.	Jean-Jacques Beldié	conseiller municipal de Laval
	André Boileau	conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de Laval
	Guy Boissy	maire de Saint-Lambert, pour la MRC de Champlain
	Pierre Bourbonnais	maire de Chambly, pour les MRC de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville
	Réjean Boyer	maire de Vaudreuil-Dorion, pour les MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges
	André J. Côté	maire de Candiac, pour la MRC de Roussillon
	Yvan Deschênes	maire de Rosemère, pour la MRC de Thérèse-De Blainville
	Pierre-Benoît Forget	maire de Deux-Montagnes, pour les MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel
	Claude Gladu	maire de Longueuil
	Michel Latendresse	maire de Saint-Hubert, pour la MRC de Champlain
	Michel Leduc	maire de LaSalle
	P.-Y. Melançon	conseiller municipal de Montréal
	Jean-Marie Robitaille	maire de Terrebonne, pour la MRC des Moulins
	Gilles Vaillancourt	vice-président du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, maire et président du comité exécutif de Laval
	Saulie Zajdel	conseiller municipal et membre du comité exécutif de Montréal
	Frank Zampino	maire de Saint-Léonard
Me	Pierre-F. Côté	secrétaire de la Communauté métropolitaine de Montréal
M ^{me}	Françoise Labarre	chef de division, Service du greffe, Ville de Montréal qui agit à titre de greffier de l'assemblée

Sont absents :

M ^{me}	Chantal Deschamps	mairesse de Repentigny, pour la MRC de l'Assomption
MM.	Georges Bossé	maire de Verdun et président de l'UMBM
	Jean E. Fortier	conseiller municipal et président du comité exécutif de Montréal
	Gérard Legault	conseiller municipal de Montréal
	Luis Miranda	maire d'Anjou
	Jacques Moreau	maire de Verchères, pour la MRC de Lajemmerais
	Bernard Paquet	maire de Saint-Laurent
	Yves Ryan	maire de Montréal-Nord
	Peter F. Trent	maire de Westmount

1 - Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 15 h 30 par le président de la Communauté métropolitaine de Montréal.

2 - Présence et constat du quorum

Le président de l'assemblée constate le quorum et une feuille de présence est mise en circulation.

3 - Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Gilles Vaillancourt, appuyée par M. Guy Boissy, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4 - Période de questions du public

Le président invite les personnes qui se sont inscrites à poser leurs questions.

M. Bruce Walker, de STOP, met en lumière des différences existant entre le règlement 90 de la CUM et le règlement du Québec concernant la pollution atmosphérique et s'interroge sur la position de la CMM à ce sujet. Le président indique que la Commission de l'environnement, dont les responsables seront nommés plus tard au cours de cette assemblée, se penchera sur la question.

M. André Vaillancourt, du Comité de santé sécurité du local 301 s'informe sur les pouvoirs que la CMM pourrait déléguer aux municipalités. Le président indique que la CMM favorise des normes environnementales équitables et que la Commission de l'environnement se penchera sur la question.

Mme Lucie Poirier, de FRAPRU, s'informe de l'adoption du budget relatif au logement social par la CMM. Le président indique que le budget a été adopté et annonce la mise en place d'une commission sur le logement social.

5 - Période de question des membres du conseil

Aucune question n'est adressée au président.

6 - Adoption du règlement d'amendement du règlement intérieur (Titres II et III)

CC01-0051

Sur proposition de M. Pierre-Yves Melançon, appuyée par M. Jean-Marc Robitaille,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter tel que soumis, avec dispense de lecture, le Règlement modifiant le règlement intérieur de la communauté métropolitaine de Montréal (Titre II et III).

7- Adoption du règlement pour créer les services de la Communauté métropolitaine de Montréal

CC01-0052

Sur proposition de M. Yvan Deschênes, appuyée par M. Jean-Jacques Beldié,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter tel que soumis, avec dispense de lecture, le Règlement concernant les services de la Communauté métropolitaine de Montréal.

8 - Adoption du règlement constituant les commissions permanentes de la Communauté métropolitaine de Montréal

CC01-0053

Sur proposition de M. André J. Côté, appuyée par Mme Noushig Eloyan,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter tel que soumis, avec dispense de lecture, le Règlement concernant les commissions permanentes de la Communauté métropolitaine de Montréal.

9 - Nomination des présidents, et vice-présidents de chacune des commissions

CC01-0054

Sur proposition de M. Gilles Vaillancourt, appuyée par M. Pierre-Yves Melançon,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer M. Saulie Zajdel, président et MM. Jean-Marc Robitaille et Jean-Jacques Beldié, vice-présidents de la Commission d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CC01-0055

Sur proposition de M. Frank Zampino, appuyée par M. Pierre-Yves Melançon,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer M. Michel Leduc, président et M. André J. Côté et Michel Latendresse, vice-présidents de la Commission du développement économique et des équipements métropolitains de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CC01-0056

Sur proposition de M. Michel Latendresse, appuyée par M. Pierre-Yves Melançon,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer M. André Boileau, président et M. Luis Miranda, vice-président de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CC01-0057

Sur proposition de M. Pierre Bourbonnais, appuyée par M. Pierre-Yves Melançon,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer M. Guy Boissy, président et Mme Mary Deros, vice-présidente de la Commission du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CC01-0058

Sur proposition de M. Yvan Deschênes, appuyée par Mme Mary Deros,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer M. Pierre-Benoît Forget, président et Mme Noushig Eloyan, vice-présidente de la Commission du transport de la Communauté métropolitaine de Montréal.

10- Nomination des trois membres du Conseil au conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport

CC01-0059

Sur proposition de M. Frank Zampino, appuyée par M. André Boileau,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer MM. Jean-Jacques Beldié, Claude Gladu et Pierre-Yves Melançon, comme représentants de la Communauté métropolitaine de Montréal au conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport.

CC01-0060

Sur proposition de M. Yvan Deschênes, appuyée par M. Frank Zampino,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De demander au ministre des transports, M. Guy Chevrette, d'accorder à la Communauté métropolitaine de Montréal un 4e poste au conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport et de nommer ce membre parmi les représentants des CIT.

11- Nomination du directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal

CC01-0061

Considérant la recommandation du comité exécutif,
Sur proposition de M. Claude Gladu, appuyée par M. Guy Boissy,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer, à compter du 11 juin 2001, aux conditions et traitement annuel mentionnés dans le rapport joint au dossier de la présente résolution et identifié par le secrétaire, M. Massimo Iezzone en qualité de directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal, conformément à l'article 70 de la loi.

12- Nomination du secrétaire (greffier) de la Communauté métropolitaine de Montréal

CC01-0062

Considérant la recommandation du comité exécutif,
Sur proposition de M. Pierre-Yves Melançon, appuyée par M. Frank Zampino,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer, à compter du 4 juin 2001, aux conditions et traitement annuel mentionnés dans le rapport joint au dossier de la présente résolution et identifié par le secrétaire, Me Nicole Lafond en qualité de secrétaire (greffier) de la Communauté métropolitaine de Montréal, conformément à l'article 70 de la loi.

13- Nomination du trésorier de la Communauté métropolitaine de Montréal

CC01-0063

Considérant la recommandation du comité exécutif,
Sur proposition de M. Michel Latendresse, appuyée par Mme Noushig Eloyan,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer, à compter du 21 mai 2001, aux conditions et traitement annuel mentionnés dans le rapport joint au dossier de la présente résolution et identifié par le secrétaire, Mme Thieu Quan Hoang en qualité de trésorière de la Communauté métropolitaine de Montréal, conformément à l'article 70 de la loi.

14- Clôture de la séance

À 16 heures 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE IÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2001

M. Pierre Bourque
Président
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE
DE MONTRÉAL

Me Pierre F. Côté
Secrétaire
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE
DE MONTRÉAL